



## LE PONT DE LA CONCORDE RELIE À NOUVEAU MONTPELLIER ET CASTELNAU LE LEZ

Après dix huit mois de gros travaux, le pont est ouvert, facilitant considérablement la circulation.

*« Avec le pont de la Concorde, qui surplombe le Lez, entre Castelnaud et Montpellier, nous signons une des réalisations majeures du début du XXI<sup>e</sup> siècle pour le grand Montpellier. Cette réalisation, nous la devons à l'intelligence, au sens de l'intérêt général qui prime sur la concurrence. »* Ainsi s'exprimait Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, lors de l'inauguration du Pont de la Concorde, le 21 juillet dernier.

Anciennement connu sous le nom de « pont submersible » en raison des fréquentes sautes d'humeur du Lez, cet ouvrage d'art qui suit le parcours de la

2<sup>e</sup> ligne de tramway a été totalement reconstruit.

Le pont de la Concorde, du haut de ses 11 mètres, franchit le Lez à hauteur de l'ancien pont submersible. Il mesure 72 mètres de long, 21 mètres de larges et relie l'avenue de la Justice de Castelnaud (Montpellier) et la place Charles de Gaulle (Castelnaud le Lez). Cet ouvrage accueille une double voie de circulation réservée aux véhicules, deux voies pour le tramway, une piste cyclable en double sens et de larges trottoirs pour les piétons. « Ce pont qui évitera que la route ne soit inondée en cas de fortes pluies, nous donnera la possibilité de faire une véritable



Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, Hélène Mandroux, maire de Montpellier, et Jean-Pierre Grand, député maire de Castelnaud le Lez, inauguraient ensemble le pont de la Concorde le 21 juillet dernier.

allée piétonne pour les promenades au bord du Lez», se réjouit Jean-Pierre Grand, député

### CHIFFRES

# 3,37

## MILLIONS D'€

C'EST LE COÛT DES TRAVAUX DU PONT DE LA CONCORDE FINANCÉS ENTIÈREMENT PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

# 2,28

## MILLIONS D'€

C'EST LE COÛT DES TRAVAUX DU GIRATOIRE ET DE LA VOIRIE SUR LA PLACE CHARLES DE GAULLE, FINANCÉS ENTIÈREMENT PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

maire de Castelnaud le Lez. Le nouveau pont s'intègre dans un projet d'aménagement plus large lié à la mise en place de la deuxième ligne de tramway. En effet, la future station Charles de Gaulle, implantée sur la place du même nom, implique un réaménagement de voirie et un giratoire avec dénivelé. Pour Robert Subra, Vice-Président de Montpellier Agglomération délégué aux transports, « cet aménagement permettra de désengorger la circulation de Montpellier avec la mise en place de la trémie dès le 11 septembre ».